

# L'ÉQUIPE DE GOUVERNANCE DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE FEV. 2016 - 2020



**PRESIDENT**

> **Alain Bonnin**

*president@u-bourgogne.fr*

## Le Cabinet



**DIRECTEUR DE CABINET**

> **Cyril Gomet**

*dir.cabinet@u-bourgogne.fr*



**ASSISTANTE**

> **Catherine Petit**

*president@u-bourgogne.fr*

## La Direction Générale



**DGS**

> **Alain Helleu**

*direction.generale.des.services@u-bourgogne.fr*



**DGS ADJOINT**

> **Emmanuel Ranc**

*direction.generale.des.services@u-bourgogne.fr*

- Cabinet de la Présidence et Direction Générale
- Bureau
- Conseil d'Administration
- Conseil Académique  
(Commission de la recherche et Commission de la formation et de la vie universitaire)
- Comité Technique

## Les Vice-Présidents Délégués



**POLITIQUES  
CULTURELLES**

> Pierre Ancet

[vp.culture@u-bourgogne.fr](mailto:vp.culture@u-bourgogne.fr)



**VIE ET DÉMOCRATIE ÉTUDIANTE,  
POLITIQUES SPORTIVES**

> Ambre Adamiak

[vp.vieetudiante@u-bourgogne.fr](mailto:vp.vieetudiante@u-bourgogne.fr)



**FORMATIONS TECHNOLOGIQUES  
PROFESSIONNELLES ET TOUT AU  
LONG DE LA VIE**

> Gilles Brachotte

[vp.formationtechpro@u-bourgogne.fr](mailto:vp.formationtechpro@u-bourgogne.fr)



**FINANCES, BUDGET,  
INVESTISSEMENTS ET PILOTAGE**

> Dominique Delmas

[vp.finances@u-bourgogne.fr](mailto:vp.finances@u-bourgogne.fr)



**PATRIMOINE ET STRATÉGIE  
DES CAMPUS TERRITORIAUX**

> Jean Suisse

[vp.patrimoine@u-bourgogne.fr](mailto:vp.patrimoine@u-bourgogne.fr)



**PARTENARIATS SCOLAIRES,  
ORIENTATION ET  
RÉUSSITE EN LICENCE**

> Christelle Serée-Chaussinand

[vp.licence@u-bourgogne.fr](mailto:vp.licence@u-bourgogne.fr)



**RECHERCHE, VALORISATION  
RECHERCHE ET RELATIONS  
MONDE ÉCONOMIQUE**

> Jean Guzzo

[vp.valorisation@u-bourgogne.fr](mailto:vp.valorisation@u-bourgogne.fr)



**RECHERCHE**

> Pascal Neige

[vp.recherche@u-bourgogne.fr](mailto:vp.recherche@u-bourgogne.fr)



**RESSOURCES HUMAINES,  
VIE SUR LES CAMPUS  
ET ACTION SOCIALE**

> Stéphanie Grayot-Dirx

[vp.rh@u-bourgogne.fr](mailto:vp.rh@u-bourgogne.fr)



**CAMPUS NUMÉRIQUE,  
SYSTÈMES D'INFORMATIONS  
ET LEARNING CENTERS**

> Alexandre Fournier

[vp.numerique@u-bourgogne.fr](mailto:vp.numerique@u-bourgogne.fr)



**RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES  
UNIVERSITÉS ET DÉVELOPPEMENT  
DURABLE (RDU-DD)**

> Samuel Mercier

[c.international@u-bourgogne.fr](mailto:c.international@u-bourgogne.fr)



**COORDINATION FORMATION  
ET RECHERCHE**

> Frédéric Debeaufort

[vp.formation-recherche@u-bourgogne.fr](mailto:vp.formation-recherche@u-bourgogne.fr)

## Les Vice-Présidents des Conseils

### CAC - Conseil Académique



**OFFRE DE FORMATION,  
PILOTAGE ET INTERNATIONAL**

> Grégory Wegmann

[c.pilotage@u-bourgogne.fr](mailto:c.pilotage@u-bourgogne.fr)



**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

> Frédéric Debeaufort

[vp.ca@u-bourgogne.fr](mailto:vp.ca@u-bourgogne.fr)



**COMMISSION DE  
LA RECHERCHE**

> Pascal Neige

[vp.cr@u-bourgogne.fr](mailto:vp.cr@u-bourgogne.fr)



**COMMISSION DE LA FORMATION ET  
DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

> Jean-Jacques Boutaud

[vp.cfvu@u-bourgogne.fr](mailto:vp.cfvu@u-bourgogne.fr)

> Léa Fontaine (étudiante)

[lea.fontaine@u-bourgogne.fr](mailto:lea.fontaine@u-bourgogne.fr)



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

28 membres : 12 représentants des enseignants et des chercheurs, 5 représentants des étudiants, 3 représentants des personnels BIATSS et 8 personnalités extérieures.

Le Conseil d'Administration détermine la politique de l'établissement, délibère sur le contenu du contrat d'établissement, vote le budget et approuve les comptes, répartit les emplois, approuve les emprunts, les prises de participation, les créations de filiales et les acquisitions immobilières.

En formation spécifique, il exerce en premier ressort le pouvoir disciplinaire à l'égard des enseignants-chercheurs, des enseignants et des étudiants. En formation restreinte, il propose les recrutements des enseignants-chercheurs et des enseignants, ainsi que les promotions des maîtres de conférences et des professeurs.



VICE-PRÉSIDENT  
> Frédéric Debeaufort

### Professeurs et Assimilés



> Alain Bonnin



> Sébastien Chevalier



> Frédéric Debeaufort



> Stéphanie Grayot-Dix



> Emmanuelle Vennin



> Louis de Mesnard

### Autres Enseignants-chercheurs et Enseignants



> Laurent Brachais



> Peggy Cenac-Guesdon



> Sandrine Rousseaux



> Philippe Salvadori



> Christelle Serée-Chaussinand



> Jean Suisse

### Personnels BIATSS



> Delphine Badian



> Tania Carnet



> Cédric Clerc



> David Cousson



> Alexandre Fournier



> Jean-Emmanuel Rollin

## Usagers

### Titulaires



> Amélie Boudier



> Théo Cadel



> Pierre-Louis Magnat



> Alexandre Armand



> Ambre Adamiak



> Clara Prive

### Suppléants

> Maëva Corouge

> Rémi Cadel

> Constance Delair

> Florian Guelaud-Guillemot

> Hugo Montel

> Lou Noirclere-Fresse

## Personnalités extérieures

### Titulaires



> Denis Hameau  
(Dijon Métropole)



> Maude Clavequin  
(Région Bourgogne-  
Franche-Comté)



> Lionel Bretillon (Inra)



> Pierre-Antoine Kern  
(MEDEF)



> Aline Grandidier  
(SNPTES)



> Pascale Ponse  
(CGPME)



> Jean-Claude Meunier  
(Lycée Charles de Gaulle)



> Nadiège Baille (CHU)

### Suppléants

> François Deseille

> Francine Chopard

> Philippe Lemanceau

Le Conseil Académique en formation plénière est consulté ou peut émettre des vœux sur les orientations des politiques de formation, de recherche, de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et de documentation scientifique et technique, sur la qualification à donner aux emplois d'enseignant-chercheur et de chercheur vacants ou demandés, sur la demande d'accréditation mentionnée à l'article L. 613-1 et sur le contrat d'établissement. Il propose au Conseil d'Administration un schéma directeur pluriannuel en matière de politique du handicap, qui couvre l'ensemble des domaines concernés par le handicap. Après avis du comité technique mentionné à l'article L. 951-1-1 du présent code, ce schéma définit les objectifs que l'établissement poursuit afin de s'acquitter de l'obligation instituée par l'article L. 323-2 du code du travail. Il est consulté sur toutes les mesures visant à garantir l'exercice des libertés universitaires et des libertés syndicales et politiques des étudiants.

En formation restreinte aux enseignants-chercheurs, il est l'organe compétent, mentionné à l'article L. 952-6 du présent code, pour l'examen des questions individuelles relatives au recrutement, à l'affectation et à la carrière des enseignants-chercheurs. Il délibère sur l'intégration des fonctionnaires des autres corps dans le corps des enseignants-chercheurs et sur le recrutement ou le renouvellement des attachés temporaires d'enseignement et de recherche. Lorsqu'il examine en formation restreinte des questions individuelles relatives aux enseignants-chercheurs, autres que les professeurs des universités, il est composé à parité d'hommes et de femmes et à parité de représentants des professeurs des universités et des autres enseignants-chercheurs, dans des conditions précisées par décret.

V.-Les décisions du Conseil Académique comportant une incidence financière sont soumises à approbation du Conseil d'Administration.

## 1 - COMMISSION DE LA RECHERCHE



VICE-PRÉSIDENT  
> Pascal Neige

40 membres : 21 représentants des professeurs et assimilés, 8 représentants des enseignants-chercheurs, 2 représentants des ingénieurs et techniciens, 1 représentant des personnels ITRF, 4 représentants des étudiants de doctorat et 4 personnalités extérieures.

La Commission de la Recherche du Conseil Académique répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le Conseil d'Administration et sous réserve du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le Conseil d'Administration. Elle fixe les règles de fonctionnement des laboratoires et elle est consultée sur les conventions avec les organismes de recherche. Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

## Professeurs et Assimilés



> Dominique Andolfatto



> Karen Fiorentino



> Paloma Bravo



> Edith Sales-Wuillemin



> Maurice Giroud



> Odile Chambin



> Alain Martin



> Pascal Neige



> Johanna Chluba



> Jourani Abderrahim



> Corinne Leloup-Amiot



> Jean-François Deconinck



> Nadine Cullot



> Alamin Mansouri

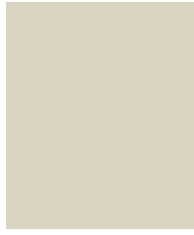
Titulaires d'une HDR



> Eric Bourillot



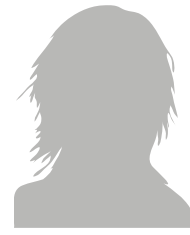
> Jérôme Moreau



> Siège vacant



> Florence Baras



> Marie-Chantal  
Canivenc-Lavier



> Mireille Monnier

Autres docteurs et enseignants



> Nathalie Cartierre



> Thierry Hohl



> Pierre Ancet



> Gianni Paolo Pillon



> Catherine Labruere



> Sébastien Leurent

Autres personnels et enseignants  
chercheurs



> Valérie Gacon



> Sabine Belamich

Ingénieurs et Techniciens



> Emmanuel Couqueberg



> Matthieu Rossé



> Vanessa Vaizant-David

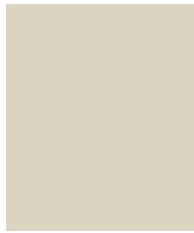
Autres  
personnels



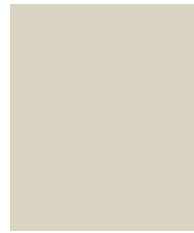
> Frédérique Poirot

Etudiants

Titulaires



> Siège vacant



> Siège vacant



> Siège vacant



> Siège vacant

Suppléants

> Siège vacant

> Siège vacant

> Siège vacant

> Siège vacant

## Personnalités extérieures

### Titulaires



> Luc Bardi



> François Bugaut



> Muriel Sinanides



> Marie-Ange Luc

## Membres consultatifs



> En cours  
de nomination  
Agent comptable



> Gabriele Sorci  
CNRS



> Claude Detrez  
DRRT



> Monique Dumas  
CHU Dijon-Bourgogne



> Emmanuel Ranc  
DGS Adjoint uB



> Alain Helleu  
DGS uB



**VICE-PRÉSIDENT (enseignant)**  
 > Jean-Jacques BOUTAUD



**VICE-PRÉSIDENTE (étudiante)**  
 > Léa Fontaine (étudiante)  
 lea.fontaine@u-bourgogne.fr

## 2 - COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

40 membres : 16 représentants des enseignants-chercheurs, 16 représentants des étudiants, 4 représentants des personnels BIATSS et 4 personnalités extérieures  
 (Article L. 712-6-1 du Code de l'Éducation)

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique est consultée sur les programmes de formation des composantes.

Elle adopte :

- 1° La répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation telle qu'allouée par le Conseil d'Administration et sous réserve du respect du cadre stratégique de sa répartition, tel que défini par le Conseil d'Administration
- 2° Les règles relatives aux examens
- 3° Les règles d'évaluation des enseignements
- 4° Des mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiants
- 5° Les mesures de nature à permettre la mise en œuvre de l'orientation des étudiants et de la validation des acquis, à faciliter leur entrée dans la vie active et à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, ainsi que les mesures de nature à améliorer les conditions de vie et de travail, notamment les mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques
- 6° Des mesures visant à promouvoir et développer des interactions entre sciences et société, initiées et animées par des étudiants ou des enseignants-chercheurs, au sein des établissements comme sur le territoire de rayonnement de l'établissement
- 7° Les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé, conformément aux obligations incombant aux établissements d'enseignement supérieur au titre de l'article L. 123-4-2

## Professeurs et Assimilés



> Stéphane Binczak



> Jean-Jacques Boutaud



> Maryse Gaimard



> Luc Imhoff



> Evelyne Kohli



> Philippe Leclaire



> Romuald Lepers



> Lucy Moser-Jauslin



## Enseignants, Enseignants, Chercheurs et Personnels Assimilés



> Claire-Hélène Brachais



> Mickaël Clevenot



> Lionel Crognier



> Sylvie Marchenoir



> Philippe Juen



> Luca Nobile



> Sophie Salaün



> Emmanuel Wagner

## Personnels BIATSS



> François Salisson



> Valérie Chapotot



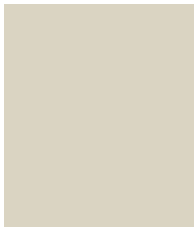
> Guy-Daniel Ligan



> Xavier Urbain

## Personnalités extérieures

### Titulaires



> En cours de nomination



> Capucine Vigel



> Patrick Granday



> Alain Tomczak

## Etudiants

### Disciplines juridiques, économiques et de Gestion

#### Titulaires



> Léa Fontaine



> Quentin Ducoeur



> Sébastien Gérin



> Bénigne Tainturier



> Antoine Camus



> Fany Crance

#### Suppléants

### Lettres et Sciences Humaines et Sociales

#### Titulaires



> Matthieu Gally



> Ninon Caquant



> Camille Locque



> Agathe Michel



> Marie Robert

#### Suppléants



> Riwan Hadj-Youaf



> Sara Tamizet



> Jérémy Muet



> Cédric Riffault



> Alinoë  
Gentaz-Bourchanin

## Etudiants

### Sciences et Technologies

#### Titulaires



> Vincent Miconnet



> Saïda Sofia Boushiq



> Romuald Chibile



> Béryle Crépin

#### Suppléants

> Léandre Laboureau

> olivier Bun

> Pierre Durand

> Paul Dorland

### Disciplines de Santé

#### Titulaires



> Joséphine Breda



> Nicolas Virely



> Isabelle Boucley



> Gauthier Maimbourg

#### Suppléants

> Pierre Degousee

> Laura Schill

> Anne-Laure Mutin

> Laurine Deher

## Membres consultatifs



> Dominique Froment  
Directrice CROUS Dijon  
par interim



> Didier Perrault  
Chef du SAIO - Rectorat



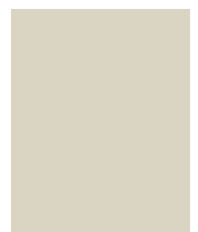
> En cours  
de nomination  
Agent comptable



> Alain Helleu  
DGS uB



> Emmanuel Ranc  
DGS Adjoint uB



> En cours de  
nomination  
UFC

## Membres invités à titre permanent



> En cours de nomination  
Directeur(rice) du Service Commun de Formations  
Continue et par alternance (SEFCA)



> Sophie Desseigne  
Directrice du Service Commun  
de la Documentation (SCD)

Le comité technique (décret 2011-184) est composé :

- du président et du (de la) DGS,
  - du VP RH et du (de la) DG adjointe, suppléants
  - 10 représentants titulaires du personnel (BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
  - 10 représentants suppléants du personnel (BIATSS, enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs)
- Seuls les représentants du personnel ont voix délibérative.

Le C.T est consulté sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'Université ; à la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ; aux évolutions technologiques et de méthodes de travail des services et à leur incidence sur les personnels ; aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition y afférents ; à la formation et au développement des compétences et qualifications professionnelles ; à l'insertion professionnelle ; à l'égalité professionnelle, la parité et la lutte contre toutes les discriminations ; à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail, lorsqu'aucun CHSCT n'est placé auprès de lui.

## Représentants de l'administration



**PRESIDENT**  
> **Alain Bonnin**  
*president@u-bourgogne.fr*



> **Alain Helleu**  
*direction.generale.des.services@u-bourgogne.fr*



> **Pierre-Etienne Thépenier**  
*drh@u-bourgogne.fr*



> **Stéphanie Grayot-Dirx**  
*vp.rh@u-bourgogne.fr*

## Représentants des personnels - titulaires



> **Stéphanie Benoist**



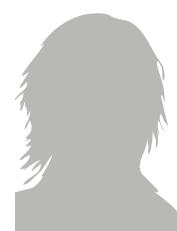
> **Philippe Castel**



> **Cédric Clerc**



> **Marie-Christine Despierres**



> **Dalila Kessouar**



> **Virginie Kilani**



> **Catherine Potin**



> **Jean-Emmanuel Rollin**



> **Oumar Sow**



> **Alexandre Zimmer**

## Représentants des personnels - suppléants



> Stéphanie Barillot



> Dominique Garmyn



> Steve Bossard



> Matthieu Rossé



> Jean-Marc Dachicourt



> Caroline Gérin



> Andreea Edu



> Laurence Maurel



> Daniel Merle



> Tania Carnet